

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2006/014979**
n°de gestion : **2004D01495**
n°SIREN : **479 391 039 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 19/12/2006 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS société civile

5 rue de la Balance 31300 Toulouse -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

**rapport du commissaire à la transformation pour la transformation de la sté
en société par actions simplifiée du 11/12/2006 (2 exemplaires)**

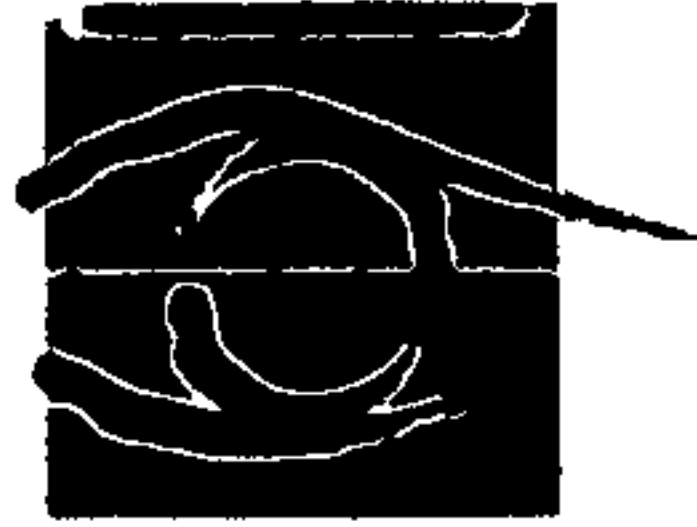
Concernant les évènements RCS suivants :

Modification de la forme juridique ou du statut particulier.

2004 D 1495
INPS

19 DEC. 2006
14979

HELIOS



Conseil

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
DÉSIGNÉ POUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIÉTÉ EN SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS
(FAE)**

HELIOS



Conseil

FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS (FAE)

Société civile

Au capital de 2.000,00 €uros

5 rue de la Balance

31300 TOULOUSE

RCS Toulouse 479 391 039

Martine Labadie
Responsable Département
Expertise Comptable
Associée

Patrick Bonnefoy
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Associé

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNÉ POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ

FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS (FAE)

EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Assemblée Générale Extraordinaire du 27 Décembre 2006

Madame, Monsieur les Associés,

En exécution des missions qui m'ont été confiées en application des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

Mes contrôles, afin d'analyser la situation de la société et d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005. J'ai effectué mes diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession.

Partenaire
Cabinet Fiduciaire FEAG
Libreville - GABON

A/ Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social :

- Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social
- Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de ma part.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ZA de Montredon - 10, avenue d'Hermès - 31240 L'UNION - Tél 05 34 25 91 00 - Fax 05 34 25 91 01 - helios-conseil@helios-conseil.com
179, Avenue Albert 1^{er} - 81100 CASTRES - Tél. 05 63 59 67 67 - Fax 05 63 72 28 62 - helios-conseil@helios-conseil.com

B/ La situation de la société se caractérise par les éléments suivants :

- L'actif de la société est composé essentiellement de titres de participation et d'excédents de trésorerie.
- L'activité se développe normalement au cours des deux premiers exercices ;
- La situation financière apparaît équilibrée et saine ;

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

A L'Union, le 11 décembre 2006



Le Commissaire aux Comptes et à la Transformation
HELIOS CONSEIL
Patrick BONNEFOY